



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

GROUPE AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE
TREIZIÈME RÉUNION (APIRG/13)
(Sal, Cap Vert, 25 - 29 juin 2001)

Agenda Item 5: Lacunes et carences de la Région AFI dans le domaine de la navigation aérienne

Lacunes et carences dans le domaine AOP

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE

Cette note présente la dernière liste des lacunes et carences dans le domaine AOP mis à jour par la réunion AOP/SG/4 et le Secrétariat sur la base des informations provenant des États et de diverses autres sources conformément à la méthodologie uniforme pour l'identification, l'évaluation et le compte rendu des lacunes et carences des systèmes de navigation aérienne.

La suite à donner par la réunion est indiquée au paragraphe 3.

1 Introduction

1.1 Selon son mandat, L'APIRG passe régulièrement en revue l'état de mise en oeuvre du Plan AFI de navigation aérienne (ANP) selon la méthodologie uniforme entérinée par le Conseil de l'OACI pour l'identification, l'évaluation et le compte rendu des aspects sécurité des lacunes et carences des systèmes de navigation aérienne. Le résultat est soumis au Conseil de ICAO et les États et les Organismes utilisateurs concernés en sont avisés.

2. Discussions

2.1 Il convient de rappeler qu'une situation où une installation n'est pas mise en oeuvre ou un service n'est pas fourni conformément au Plan régional de navigation aérienne est considérée une **lacune**. Une situation où une installation ou un service existant est partiellement inopérant, inachevé ou pas exploité conformément aux spécifications et aux procédures appropriées de l'OACI est considérée **une carence**. Les effets d'une carence ou d'une insuffisance se traduisent par un impact négatif sur la sécurité, la régularité et/ou l'efficacité de l'aviation civile internationale.

2.2 Depuis la douzième réunion d'APIRG, un certain nombre d'actions de suivi ont été menées par les Bureau régionaux auprès des États concernés. Ces actions ont abouti à la

résolution de certaines lacunes et carences d'importance dans le domaine AOP. Cependant, de nombreuses lacunes et carences demeurent ainsi qu'il ressort de la liste jointe en appendice A à la présente note de travail.

2.3 Cette liste a été passée en revue et actualisée par le Secrétariat et ensuite par le Sous-groupe AOP sur la base des informations recueillies lors des réunions informelles et régionales, des missions aux Etats, mais aussi provenant de diverses autres sources y compris les organismes utilisateurs conformément à la méthodologie uniforme entérinée par le Conseil. La liste a été en outre mise à jour en tenant compte des renseignements obtenus par les Etats qui ont été individuellement saisis par le Secrétariat pour valider les lacunes et carences identifiées sur leur territoire et indiquer les mesures correctives prises ou envisagées ainsi que la date de mise en oeuvre.

3. Suite à donner par l'APIRG:

L'APIRG est invité à :

- a) Noter et amender selon le cas, la liste des lacunes et carences dans le domaine AOP ;
- b) Souligner de nouveau les stratégies institutionnelles pour remédier aux lacunes et carences telles qu'identifiées lors de la réunion régionale AFI/7 ;
- c) Inviter tous les États à prendre toutes les mesures nécessaires pour éliminer ces lacunes et carences.

--- F I N ---

Pièce jointe : Liste des lacunes et carences dans le domaine AOP

APPENDICE A

APPENDICE A : LACUNES/CARENCES DANS LE CHAMP AOP

(Réf. : Plan de navigation aérienne - Région Afrique-Océan indien (Doc. 9702))

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
Clôtures et éclairage de sûreté AFI/7 Conc. 4/2 et 4/9 Annexe 14 Vol I, para. 8.4.1 - 8.4.3	Cameroun/ Douala	Clôture d'aérodrome inachevée	1993	D	Accès aux aires de manoeuvre par des personnes non autorisées.	Achèvement de la clôture nécessaire.	CCAA		B
	Tchad/ N'djamena	Clôture insuffisante	1998	D	Accès aux aires de manoeuvre par des personnes non autorisées.	Achèvement de la clôture nécessaire	DAC/ANAT		A
	<i>République Centrafricaine/ Bangui</i>	<i>Clôture inexistante</i>	<i>1999</i>	<i>S</i>	<i>Contrôle d'accès impossible</i>	<i>Construction d'une clôture et d'une route d'enceinte pour les patrouilles.</i>	<i>DGACM</i>		<i>A</i>
	Côte d'Ivoire/ Abidjan	Clôture d'aéro- drome inachevée.	1998	D	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées.	Achèvement de la clôture nécessaire	SODEXAM/ ANAC/		A
	Congo/ Brazzaville	Clôture insuffisante	1993	D	Contrôle insuffisant des personnes qui se déplacent sur les aires de manoeuvre.	Réparation majeure de la clôture nécessaire	ANAC	2000	A
	R.D. du Congo/ Kinshasa	Clôture d'aéro- drome inachevée	1998	D	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées.	Réparation majeure de la clôture nécessaire	RVA		A

APPENDICE A

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Gabon/ Libreville	Clôture d'aéro- drome inachevée	1999	D	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées.	Réparation majeure de la clôture nécessaire	SGAC/ADL		A
	Guinée Bissau/ Bissau	Clôture d'aérodrome inadéquate	1993	D	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées.	Réparation majeure de la clôture nécessaire	DGAC		B
	Mali/ Bamako	Clôture d'aérodrome inadéquate	1991	D	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées.	Clôture de la zone réservée en cours de construction. Clôture terminée et réceptionnée le 13 août 2000.	DNAC/ Aéroports du Mali (ADM)	2000	B
	Mauritanie/ Nouakchott	Clôture d'aérodrome inadéquate.	1996	D	Contrôle des personnes et des animaux insuffisant.	Nouvelle clôture en béton installée mais pas entièrement adéquate	SAM		A
	Mauritanie/ Nouadhibou	Clôture d'aérodrome inexistante	1996	S	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées et des animaux.	Construction d'une clôture en matériaux appropriés.	SAM		B
	Niger/ Niamey	Clôture d'aérodrome inadéquate.	1992	D	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées.	Les mesures correctives ne sont pas entièrement adéquates. <i>Instauration de badges d'accès aux zones réservées. Nouvelle clôture en projet.</i>	DAC/ ASECNA	1999 2001	B

APPENDICE A

A-3

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Nigéria/ Abuja	Clôture d'aérodrome inadéquate.	2000	D	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées et des animaux.	Construction d'une clôture en matériaux appropriés. <i>Projet de construction d'une clôture budgétisée pour l'année 2001.</i>	FAAN	2001	A
	Nigéria/ Kano	Clôture d'aérodrome inadéquate.	1999	D	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées et des animaux.	Les efforts déployés s'avèrent insuffisants. <i>Projet de réhabilitation de la clôture budgétisée pour l'année 2001.</i>	FAAN	2001	A
	Nigéria/ Lagos	Clôture d'aérodrome inadéquate.	1993	D	<i>Contrôle d'accès instauré avec patrouilles régulières le long de la route d'enceinte.</i>	<i>Nouvelle clôture en cours de construction</i>	FAAN	2001	B
	Sao Tomé et Principe/ Sao Tomé	Clôture d'aérodrome inadéquate	1993	D	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées.	Réparer la clôture	DAC		B
	Sierra Léone/ Freetown	La clôture n'existe pas sur plus de la moitié du pourtour.	1993	D	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées.	Situation à évaluer après les troubles civils.	SLAA		B
	Somalie/ Mogadiscio	Clôture d'aérodrome inadéquate	1995	D	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées.	Réparation majeure de la clôture nécessaire	Non disponible		B
	Tanzanie/ Dar-es-salaam	Clôture d'aérodrome inadéquate	1993	D	Accès aux zones réservées par des personnes non autorisées.	Compléter les réparations de la clôture en cours et réhabiliter la route d'enceinte pour les patrouilles.	TAA		B

APPENDICE A

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
Lutte contre le risque aviaire AFI/7 Conc. 4/2 et 4/7 Annexe 14, Vo. I, para. 9.5.1 - 9.5.3	Angola/ Luanda	Lutte contre le risque aviaire insuffisante.	1998	D	présence de graines à proximité des aires de m a n o e u v r e . Développement de l'habitat spontané à p r o x i m i t é d e l'aéroport.	Appliquer des mesures et les suivre. <i>Gestion de l'utilisation des terres autour de l'aéroport nécessaire.</i>	ENANA		A
	Bénin/ Cotonou	Le mécanisme de lutte contre le risque a v i a i r e e s t insuffisant.	1998	D		Prendre des mesures de contrôle et les suivre.	DAC/ ASECNA		A
	Burkina Faso/ Ouagadougou	Le mécanisme de lutte contre le risque a v i a i r e e s t insuffisant.	1998	D	<i>Ce problème a été d i s c u t é a v e c l'Administration lors du récent atelier sur le risque aviaire tenu à Ouagadougou du 9 au 13 octobre 2000.</i>	Appliques des mesures et les suivre <i>notamment l'éloignement en coordination avec les autorités municipales des facteurs d'attraction des oiseaux (tannerie, abattoir, décharges publiques, etc.) Création d'un comité national en cours.</i>	DAC/ ASECNA- DAAN		U
	Tchad/ N'Djamena	Poursuivre les mesures de lutte contre le risque aviaire.	1996	D		Équipements destinés à réduire le nombre d'oiseaux actuellement disponibles. Le comité pour le risque aviaire a été créé.	ANAT/DAC/ ASECNA	1999	A
	Côte d'Ivoire/ Abidjan	Poursuivre les mesures de lutte contre le risque aviaire.	1998	D		Comité de coordination et équipements de réduction du nombre d'oiseaux sont maintenant disponibles.	SODEXAM/ AERIA/ ASECNA		B

APPENDICE A

A-5

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	R.D. du Congo/ Kinshasa	Les mesures de lutte contre le risque aviaire sont insuffisantes	1998	D		Appliques des mesures et les suivre.	RVA		A
	Gabon/ Libreville	Mesures de lutte contre le risque aviaire nécessaires.	1996	D		Améliorer l'application et le suivi des mesures de lutte contre le risque aviaire.	SGAC/ ASECNA/ ADL		B
	Guinée/ Conakry	Poursuivre les mesures de lutte contre le risque aviaire.	1998	D		Mesures de lutte contre le risque aviaire en cours.	DNAC/ ANAC/ SOGEC		B
	Kenya/ Nairobi	Mesures de lutte contre le risque aviaire insuffisantes.	1999	D	Aéroport situé à proximité du parc national.	Améliorer les mesures de lutte endêver et suivre.	KAA		
	Libye/ Benghazi	Mesures de lutte contre le risque aviaire nécessaires.		S		Prendre des mesures de réduction du risque aviaire et les suivre.	NCAA		U
	Libye/ Tripoli	Mesures de lutte contre le risque aviaire nécessaires.		S		Prendre des mesures de réduction du risque aviaire et les suivre.	NCAA		U
	Malawi/ Lilongwe	M e s u r e s supplémentaires de lutte contre le risque aviaire nécessaires.	1993	D	E t u d e s ornithologiques nécessaires pour déterminer ce qui attire les oiseaux à l'aéroport.	Surveiller et contrôler les activités agricoles autour de l'aéroport. Raser les herbes. Faire u n e é t u d e ornithologique.	DAC Malawi		U

APPENDICE A

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Mali/ Bamako	Mesures de lutte contre le risque aviaire à renforcer.	1999	S		Prendre des mesures de réduction du risque aviaire et les suivre. C/R d'impacts d'oiseaux à signaler à IBIS. <i>Comité national créé en 1999. Mesure de gestion de l'environnement et sensibilisation par les média en cours.</i>	DNAC/ ASECNA/ ADM	1999 2001	⊕ A
	Sénégal/ Dakar	Poursuivre les mesures de lutte contre le risque aviaire.	1993	D		Unité de lutte contre le risque aviaire créée. Equipement disponible. <i>Re-activer le comité de lutte.</i>	ASECNA/ AANS		B
	Soudan/ Khartoum	Mesures de lutte contre le risque aviaire nécessaires	1993	S		Mesures de lutte contre le risque aviaire en voie d'application	NCAA		A
	Togo/ Lomé	Poursuivre les mesures de lutte contre le risque aviaire.	1996	D		Comité de coordination et équipements de lutte contre le risque aviaire maintenant disponibles. <i>Comité activé et programme risque aviaire élaboré.</i>	DAC/ ASECNA/ SALT		A 2001

APPENDICE A

A-7

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
Sauvetage et lutte contre l'incendie AFI/7 Conc. 4/2 et 4/7 Annexe 14, Vol. I, para. 2.11.1-2.11.4 et 9.2.1-9.2.33	R.D. du Congo/ Kinshasa	Améliorations majeures requises pour le service de sauvetage et de lutte contre l'incendie. Catégorie 9 requise non assurée. (Cat 7 seulement disponible)	1997	D		Acheter de nouveaux véhicules et accessoires de lutte contre l'incendie Formation et recyclage du personnel. Projet OACI/PNUD en cours.	RVA		U
	Guinée Bissau/ Bissau	Services de sauvetage et de lutte contre l'incendie (SSLI) inadéquats.	1999	D	Équipements vandalisés pendant la période de troubles.	Révision générale des véhicules et réhabilitation des installations nécessaires. Fournir certains équipements complémentaires pour se conformer au niveau requis au plan AFI.	ENAG		U
	Libéria/ Monrovia	Services de sauvetage et de lutte contre l'incendie (SSLI) inadéquats.	1996	D	<i>Une étude a été réalisée par l'OACI.</i>	<i>Faire les aménagements et acquisitions définis dans l'étude effectuée par l'OACI/PNUD.</i>	DAC		U
	Nigéria/ Lagos	Équipements de communication sur les véhicules d'intervention inadéquats.	2000	D		Équipement des véhicules en moyens radio de communication bilatérale	FAAN		A
	Somalie/ Mogadiscio	SSLI pratiquement inexistant	1995	S		Mettre en place un nou- veau service de sauve- tage et de lutte contre l'incendie à l'aéroport de Mogadiscio	Non dispo- nible		U

APPENDICE A

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
Résistance des chaussées AFI/7 Conc. 4/4 et 4/10 Annexe 14, Vol. I, para. 2.6.1 - 2.6.8	Tanzania/ Zanzibar	SSLI inadéquat	1999	D	Catégorie 8 requise non disponible. Équipement de sauvetage insuffisant. Personnel insuffisamment entraîné. Absence de plan quadrillé. Caserne mal situé.	Acquérir les véhicules et équipements de sauvetage complémentaires. Formation du personnel.	Direction de l'Aviation du Zanzibar		U
	Angola/ Luanda	Taxiway parallèle à la piste 23 requis. Besoin de resurfage de la piste et de stabilisation des accotements. Surface d'aire de stationnement inégaie.	1998	D	Retards inévitables. Vibrations de l'avion pendant le roulage. Risque d'ingestion de gravats.	Nécessité d'élaboration d'un plan directeur et d'un dossier de financement correspondant.	ENANA		A
	<i>Burkina Faso/ Ouagadougou</i>	<i>Arrachement du revêtement bitumi- neux sur certaines zones de l'aire de stationnement. Piste présentant le phénomène de ressuage.</i>	<i>1999</i> <i>1999</i>	<i>D</i> <i>D</i>	<i>Risque de glissance</i>	<i>Réparation ponctuelles requis.</i> <i>Suivre le phénomène et lancer des études en vue d'une éventuelle réhabilitation du revêtement.</i>	<i>ASECNA/ DAAN</i>		<i>B</i> <i>B</i>
	Cameroun/ Douala	Force portante inadéquate à certains postes de stationnement (C8). Revêtement de la voie de circulation très dégradé.	1993	D	Risque de dégâts aux avions.	La question fait actuellement l'objet d'un examen en vue de mesures à prendre. <i>Travaux de réhabilitation en cours.</i>	ADC		A

APPENDICE A

A-9

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Cameroun/ Yaoundé	Qualité du freinage insatisfaisante lorsque la piste est humide.	1998	D	Caractéristiques de frottement de la piste non publiée	Mesurer et promulguer le coefficient de frottement. Besoin d'enlever les dépôts de caoutchouc.	ADC	Fev. 2001	A
	Tchad/ N'Djamena	Surface piste dégra- dée. Importants dépôts de gomme sur la piste.	1998	D	Piste présentant des nids de poule.	Réhabiliter la chaussée. Besoin d'enlever les dépôts de caoutchouc.	ANAT/ DAC		U A
	Congo/ Brazzaville	Force portante de la piste inadéquate.	1998	D		Réhabilitation de la chaussée requise.	ANAC		U
	Côte d'Ivoire/ Abidjan	Taxiway parallèle à la piste 23 requis.	1998	D	T r a v a u x d e réhabilitation en cours.		AERIA		A
	R.D du Congo/ Kinshasa	Surface piste présentant des irrégularités. Problème de force portante sur une partie de la piste principale. Surface aire de stationnement dégradée, spécia- lement aux postes P12 et P13.	1998	D	Irrégularités de surfaces de la piste dues aux battements des dalles et aux nombreuses fissures. Risque élevé d'accident et de dégâts aux aéronefs.	Programme de réhabilitation de la chaussée à mettre en place.	RVA		A
	Gambie/ Banjul	Problème de force portante <i>sur la piste et</i> la voie de circulation.	1998	D	La question fait actuellement l'objet d'un examen en vue de mesures à prendre. <i>Réparations urgentes effectuées en attendant la réhabilitation totale programmée.</i>	Travaux de réhabili- tation générale des chaussées aéronautiques nécessaires.	GCAA	2002	U

APPENDICE A

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Guinée Bissau/ Bissau	A i r e d e s t a t i o n n e m e n t insuffisante. <i>Problème de force portante sur l'aire de stationnement B.</i>	1998	D		<i>Réhabilitation et extension de l'aire de s t a t i o n n e m e n t nécessaires.</i>	DGAC/ ENAG		B
	Guinée/ Conakry	Piste glissante lorsqu'elle est mouillée. <i>I m p o r t a n t e s vibrations pendant le décollage ou l'atterrissage.</i>	1999 2000	D D		Caractéristiques de frottement de la piste à mesurer et à publier. <i>Suivre le phénomène et lancer des études en vue d'un re-profilage de la chaussée si nécessaire.</i>	DNAC/ ANAC		A
	Kenya/ Mombassa	Piste rugueuse et p r é s e n t a n t d'importantes ondulations	1999	D	Fortes vibrations pendant le roulage à l'atterrissage ou au décollage.	Resurfacement après une étude approfondie des causes des ondulations.	KAA		A
	Malawi/ Lilongwe	Piste dégradée	1999	D		R e s u r f a ç a g e à programmer	DCA		B
	Maroc/ Casablanca	Surface de la piste dégradée	1999	D					
	Mozambique/ Maputo	Piste dégradée Problème de vents de sable sur la voie de circulation.	1999 1999	D D	Risque de dégâts aux moteur par suite d'ingestion de sable.	Resurfacement de la piste nécessaire. Balayage du sable et recherche d'une solution définitive.	NCAA	1999	B B
	Nigeria/Kano	I m p o r t a n t e s ondulations et rugosités sur la première moitié de la piste 06.	1998	D		Réhabilitation de la chaussée à mettre en place.	FAAN	2001	U

APPENDICE A

A-11

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Rwanda/ Kigali	Piste glissante lorsqu'elle est mouillée.	1999	D	Les dépôts de gomme constituent la cause probable de glissance.	Enlèvement des dépôts de gomme. Mesure et publication des caractéristiques de frottement.	Régie des Aéroports.		A
	Tanzanie/ Dar es salaam	Surface de la piste rueuse.	1999	D		Resurfage d la piste à programmer	DA		B
	Tanzanie/ Zanzibar	Longueur et force portante de la piste insuffisantes.	1999	D	Limitation de Charges.	Renforcement et allongement de la piste nécessaires.	Direction de l'Aviation Zanzibar.		U
	Tunisie/ Djerba	Surface de la voie de circulation rueuse	1999	Ø			OACA	Déc 1999	
	Tunisie/ Tunis	Première partie de la piste 01 rueuse	1999	Ø			OACA	Juil 2000	
Plan d'urgence Annexe 14, Vol. I, para. 9.1.1-9.1.9	Angola/ Luanda	Pas de plan d'urgence d'aéro- drome. Il n'existe pas de plan quadrillée	1995	S D	Documentation OACI non utilisable en raison des problèmes de langue.	Elaborer un plan d'urgence. Organiser un exercice d'urgence complet.	ENANA		A
	République Centrafricaine/ Bangui	Le plan d'urgence a besoin d'être actualisé.	1999	D		Mettre à jour le plan d'urgence existant. Organiser un exercice complet d'urgence .	DGACM/ ASECNA		B
	Côte d'Ivoire/ Abidjan	Le plan d'urgence a besoin d'être actualisé.	1998	D		Mettre à jour le plan d'urgence existant. Organiser un exercice complet d'urgence .	ASECNA		B
	R.D. du Congo	Le plan d'urgence a besoin d'être actualisé.	1997	D		Actualiser le plan existant.	RVA		B

APPENDICE A

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	<i>Djibouti</i>	<i>Pas de plan d'urgence.</i>	2000	S		<i>Elaborer un plan d'urgence. Faire un exercice à grande échelle.</i>			U
	Guinée Equato- riale/Malabo	Pas de plan d'ur- gence d'aérodrome	1993	S		Le projet est en train d'être révisé.	ASECNA		A
	Gabon/ Libreville	Le plan d'urgence a besoin d'être actualisé.	1999	D		Mettre à jour le plan d'urgence existant. Organiser un exercice complet d'urgence .	SGAC/ASEC NA		A
	Guinée Bissau/ Bissau	Pas de plan d'urgence d'aérodrome.	1993	S		Elaborer un plan d'urgence d'aéroport. Organiser un exercice complet d'urgence.	DGAC/ ENAG		A
	Libéria/ Monrovia	Pas de plan d'urgence d'aérodrome.	1996	S		Elaborer le plan. Organiser un exercice d'urgence.	DCA		A
	<i>Madagascar/ Antananarivo</i>	<i>Pas de plan d'urgence d'aérodrome. Aucun exercice d'urgence organisé.</i>	2001	S	<i>Projets de plans d'urgence de tous organismes à. coordonner.</i>	<i>Elaborer un plan d'urgence d'aérodrome et organiser un exercice complet d'urgence.</i>	<i>ADM/ ADEMA/ ASECNA</i>	2001	A
	Rwanda/ Kigali	Pas de plan d'urgence d'aérodrome.	2000	S		Elaborer un plan d'urgence d'aérodrome et organiser un exercice complet d'urgence .	Régie des Aéroports		B
	Sao Tomé et Principe/Sao Tomé	Pas de plan d'urgence d'aérodrome.	1993	S		Elaborer un plan d'urgence et organiser des exercices à des inter valles réguliers	DCA		A

APPENDICE A

A-13

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Somalie/ Mogadiscio	Pas de plan d'urgence d'aérodrome.	1995	S		Elaborer un plan d'urgence. Organiser un exercice complet d'urgence	non disponible.		B
	Tanzanie/ Zanzibar	Pas de plan d'urgence d'aérodrome.	1999	S	Plan toujours en cours d'élaboration.	Elaborer un plan d'urgence. Organiser un exercice complet d'urgence	Direction de l'Aviation Zanzibar.		B
	Togo	Pas de plan d'urgence d'aérodrome.	1999	S		Elaborer un plan d'urgence. Organiser un exercice complet d'urgence. <i>Plan d'urgence en cours d'approbation. Exercice prévu avec l'assistance de l'OACI.</i>	DAC/ ASECNA	2001	B
Objets étrangers sur les aires de mouvement AFI/7 Conc. 4/4 Annexe 14, Vol. I, para 2.9.1 - 2.9.3	Angola/ Luanda	Objets étrangers sur les aires de manoeuvre.	1995	D	Risque de dégâts aux moteurs d'avions par ingestion de sable.	Créer un comité de sécu- rité de l'aire de piste. Acheter une balayeuse de chaussée si nécessaire.	ENANA		B
	Mozambique/ Maputo	Sables sur voie de circulation.	1998	D	Risque de dégâts aux moteurs d'avions par ingestion de sable.	Elaborer un programme d'enlèvement du sable. Acquérir une balayeuse si nécessaire.	NCAA		B
Alimentation électrique AFI/7 Conc. 4/2 et 4/8 Annexe 14, Vol. I, para. 9.4.1 - 9.4.27	Angola/ Luanda	Alimentation élec- trique principale défaillante.	1995	D	Malgré les importants moyens de secours mis en place, l'alimentation électrique demeure peu fiable.	Négocier avec le fournisseur de l'électricité principale pour une meilleure fiabilité.	ENANA		A

APPENDICE A

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	R.D. du Congo/ Kinshasa	Alimentation élec- trique principale défaillante. Dispositions pour alimentation électrique auxiliaire défaillantes.	1998	D		Négocié avec le fournisseur de l'électricité principale pour fiabilité. Rénovation du système d'alimentation électrique auxiliaire	R.V.A.		A
	Guinée Bissau/ Bissau	Alimentation électrique auxiliaire inadéquate.	1993	D		Réhabilitation de l'alimentation électrique auxiliaire requise.	DGCA		B
	Kenya/ Nairobi	Alimentation électrique principale et auxiliaire défaillante.	1999	D	Effets néfastes sur les aides à la navigation et les moyens de communication.	Travaux d'installation de câbles actuellement en cours.	KAA	1999	A
	Kenya/ Mombasa	Alimentation électrique principale et auxiliaire défaillante.	1998	D	Effets néfastes sur les aides à la navigation et les moyens de communication.	Négocié avec le fournisseur de l'électricité principale pour fiabilité. Rénovation des systèmes d'alimentation électrique auxiliaire.	KAA	1999	A
	Nigéria/ Lagos	Temps de connexion de l'alimentation auxiliaire non conforme.	2000	D		Réhabilitation de l'alimentation électrique des installations de manière à assurer le basculement automatique en cas de panne de la source primaire.	FAAN	2001	U

APPENDICE A

A-15

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Nigéria/Port Harcourt	Alimentation électrique principale instable.	1998	D	Fréquentes coupures de la source primaire.	Négocier avec le fournisseur d'électricité pour avoir un réseau plus stable. <i>Négociations en cours pour obtenir une ligne spéciale pour l'aéroport. Un nouveau groupe de 850 KVA a été installé.</i>	FAAN	2000	B
	Somalie/ Mogadiscio	Alimentation électrique insuffisante.	1995	D		???	Non disponible		
	Tanzanie/ Dar es salaam	Alimentation électrique principale insuffisante. Alimentation électrique de secours insuffisante.	1996	D	Fréquences instabilités de l'alimentation électrique ayant un effet néfaste sur la fiabilité des aides à la navigation et les m o y e n s d e communication.	Négocier en vue d'obtenir une nouvelle alimentation électrique principale. Mettre en place un programme planifié d'entretien.	DA		U
Mise en oeuvre des aides visuelles. AFI/7 Conc. 4/1 Annexe 14, Vol. I, Chapitre 5	Angola/Luanda	Aides radio inopérant et non signalé par NOTAM. Approche NDB sans DME. Toutes les marques ternes.	1998	D			Bureau de NOTAM à améliorer.	ENANA	A
				D					A
				D					B

APPENDICE A

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Bénin/ Cotonou	P A P I non disponible. Balisage de l'aire de stationnement non conforme.	1999 2000	S D	Mauvais guidage des pilotes. Risque de collision des avions avec des obstacles	Installer un PAPI. Reprendre le balisage de l'aire de stationnement pour tenir compte des différents types d'avions et des distances minimales de séparations et mettre à jour l'AIP.	ASECNA ASECNA		A A
	Cameroun/ Douala	Toutes les marques ternes	1999	D	Mauvais guidage des pilotes.	Les marques ont besoin d'être repeintes.	ADC	Feb 2001	B
	Cameroun/ Yaoundé	Carte d'obstacle O A C I non disponible.	1998	S		Elaborer une carte d'obstacles OACI et publier. <i>Projet en cours.</i>	CCAA/ ADC		B
	Côte d'Ivoire/ Abidjan	Mise en oeuvre d'APAPIS sur RWY21 uniquement.	1998	D		PAPI requis sur piste 03 suivant les disposition du Plan régional de navigation aérienne.	ASECNA/		B
	Djibouti/ Djibouti	Feux de seuil inopérant. Balisage de voie de circulation inadéquat. Marques ternes.	1999	D	Mauvais guidage des pilotes. Plusieurs lampes manquant.	Réhabilitation nécessaire des aides lumineuses et mise en place d'un programme de maintenance. Marques à repeindre.			
	R.D. du Congo/ Kinshasa	Marques de piste inadéquats. Mise en oeuvre des marques ne répond pas aux spécifications. Balisage lumineux d'approche et de bord de piste inadéquat	1998	D	Mauvais guidage du pilote. Plusieurs feux manquant.	Nouvelles marques ont besoin d'être peintes conformément aux spécifications de l'Annexe 14. Rénovation nécessaire des aides lumineuses.	RVA		U U

APPENDICE A

A-17

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Egypte/ Hurghada	Balisage lumineux de l'aire de circulation et de l'aire de station- nement inadéquat.	1999	D		Remise en état en cours.		1999	A
	Egypte/ Sharm el Sheik	Balisage lumineux de l'aire de circulation et de l'aire de station- nement inadéquat.	1999	D		Remise en état en cours.		1999	A
	Guinée Bissau/ Bissau	Aides lumineuses inadéquates.	1993	D	Mauvais guidage des pilotes.	Rénovation nécessaire des aides lumineuses.	DGAC		A
	Malawi/ Lilongwe	Balisage de la voie de circulation inadéquat.	1999	D	Mauvais guidage des pilotes	Réhabilitation du balisage de la voie de circulation nécessaire.	Malawi DCA		B
	Nigéria/ Abuja	Balisage axial de la piste défectueuse. Feux de seuil et d'extrémité de piste 22 hors service. PAPI non calibré.	2000	D	.	Réhabilitation du balisage lumineux nécessaire. Calibrer le PAPI et le signaler par NOTAM	FAAN	2001	B

APPENDICE A

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Nigéria/ Kano	Feux de seuil et d'extrémité de piste 06/24 partiellement hors service.	1999	D	Mauvais guidage des pilotes	Rénovation nécessaire des aides lumineuses. Mettre en place un programme d'entretien.	FAAN	2001	U
		Feux d'approche RWY 06 et 24 partiellement HS.	2000	D					B
		Balisage de bord de twy inexistants et balisage axial partiellement HS.	1998	S					B
		PAPI nécessitant une calibration.	1998	D	Les pilotes se plaignent du mauvais alignement.	Calibrer le PAPI.			U
		Les marques de piste ne sont pas bien visibles.	2000	D		Les marques ont besoin d'être repeintes.			A
	Nigéria/Lagos	Balisage lumineux du twy inadéquat.	1999	D	Balisage de la voie de circulation nécessaire.	Elaboration des plans pour rénovation nécessaire.	FAAN	2001	A
		Balisage du virage grande vitesse défaillant.		D					
		Pas de balisage d'approche en 01L et 01R.		S					
		Intensité des feux d'approche piste 19R non contrôlable depuis la tour.		D					
	Marques de la piste ternes.			D		Les marques ont besoin d'être repeintes.			

APPENDICE A

A-19

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Nigéria/ Port Harcourt	Balisage lumineux d'approche piste 21 non fiable. Pas de balisage de la voie de circulation. Balisage de piste déficient. Toutes les lampes sur le premier quart de la piste sont hors-service. PAPI inutilisable. Marques de piste ternes.	1998	D S D S D	Mauvais guidage des pilotes.	Rénovation nécessaire des aides lumineuses. Les marques ont besoin d'être repeintes.	FAAN	2001	A
	Rwanda/ Kigali	Aides non opérationnelles sans NOTAM Marques non visibles.	1998	D D	Mauvais guidage des pilotes.	Bureau de NOTAM à améliorer. Les marques doivent être repeintes.	Régie de Aéroports	1999	U B
	Sierra Léone/ Freetown	50% seulement des feux de bord de piste sont disponibles. Les marques sont effacées.	1993	D D	Mauvais guidage des pilotes.	Réhabilitation du balisage lumineux de piste. Repeindre les marques. Réévaluation des dommages causés par la guerre à tout le système d'éclairage.	SLAA		A B
	Somalie/ Mogadiscio	Le VASIS ne fonctionne pas. Les marques sont totalement effacées.	1995	D D	Mauvais guidage des pilotes	Les marques ont besoin d'être repeintes.	Non disponible		B

APPENDICE A

Identification		Lacunes				Mesure corrective			
Besoins	Etats/ installations	Description	Date du 1er compte rendu	Etat de la mise en oeuvre	Observations	Description	organe exécutif	Date d'achè- vement	Priorité
	Soudan/ Khartoum	Le VASIS ne fonctionne pas.	1993	D	Mauvais guidage des pilotes	Mise en oeuvre de nouveaux équipements (PAPI) suivant le Plan AFI.	NCAA		
	Zambie/ Lusaka	Balisage d'approche et de voie de circulation inadéquat.	1995	D	Mauvais guidage des pilotes.	Projet de rénovation du balisage lumineux en cours de réalisation.	ZNAACL		A

----- FIN -----